

Observations...

Dan et Mary Hanson, agents de contrôle radiologique

Au fil de nos déplacements et de nos contrôles radiologiques au sein du Nouveau-Brunswick, nous avons la chance de discuter avec les personnes qui manipulent les appareils de radiologie. Nous prenons plaisir à ces conversations informelles qui s'avèrent souvent bien instructives.

Naturellement, les préoccupations par rapport à la sûreté radiologique sont un thème qui revient souvent, et nous sommes toujours heureux d'en discuter. Une de ces préoccupations nous semble particulièrement pertinente, et nous croyons qu'il est important de vous en faire part.

Nous savons tous que certains patients qui ont besoin de soins dentaires ont beaucoup de difficulté à rester en place pendant un examen ou à maintenir les plaques d'imagerie dans leur bouche assez longtemps pour que le dentiste puisse obtenir des images adéquates. De nombreux praticiens ressentent le besoin d'aider directement ces patients, soit en immobilisant la plaque d'imagerie avec leur main ou en soutenant le patient de toute autre façon lors de l'exposition. Voici pourquoi ces façons de faire ne sont pas idéales :

Lors de nos contrôles, nous prenons des mesures directes des rayonnements émis pour créer les images radiologiques. Par conséquent, nous connaissons le risque d'exposition associé à chaque type d'examen. Nous savons également que la loi prévoit des limites quant aux risques courus lors des radiographies dentaires courantes.

Ce qui nous paraît clair, et que beaucoup d'entre vous ignorent, c'est qu'il est très facile de dépasser ces limites personnelles en offrant d'aider directement des patients qui éprouvent de la difficulté à rester immobiles. En effet, il s'en faut d'à peine quelques expositions par année pour atteindre la limite légale. Nous l'avons d'ailleurs mesuré en personne.

Nous vous encourageons donc à songer à différentes façons de gérer cette situation problématique.

Nous vous conseillons également d'avoir une discussion sérieuse entre vous afin de trouver des solutions pour éviter ces pratiques. Il en va de votre santé personnelle et de la santé des générations à venir.

Pour diminuer le risque d'exposition aux rayonnements quand vous aidez un patient :

1. Faites appel aux membres de la famille ou amis qui accompagnent habituellement les patients difficiles.
2. Portez l'habillement protecteur (tablier de plomb doté d'au moins 0,5 mm d'épaisseur équivalente de plomb)
3. Si vous devez absolument intervenir, restez à l'écart du faisceau de rayons X principal, tenez-vous aussi loin que possible derrière le patient et portez des gants de protection. Laissez quelqu'un d'autre se charger de la commande d'exposition afin de pouvoir répondre à vos propres besoins et à ceux du patient.
4. Réglez l'appareil de radiographie pour qu'il émette le moins de rayonnements possible.
5. Servez-vous d'un dosimètre pour mesurer votre exposition quotidienne.
6. Prévoyez un plan pour gérer ce type de situation.